

ACADEMIE DE CAEN

BREVET PROFESSIONNEL COIFFURE
Option B : COLORISTE PERMANENTISTE
Session 2008
E2 – U 20 B - COUPE ET COIFFAGE VILLE

Durée : 1 h 00 – Coef. 5

Pour un modèle, que vous avez proposé, masculin ou féminin, il est demandé une coupe, une mise en forme temporaire et un coiffage correspondant à une coiffure de ville.

La longueur minimale de la chevelure du modèle avant l'épreuve sera de 10 cm et la longueur imposée après la coupe de 6 cm.

OU AU CHOIX DU CANDIDAT

La longueur minimale de la chevelure du modèle avant l'épreuve sera de 20 cm et la longueur imposée après la coupe de 16 cm.

Le candidat ne sera pas autorisé à passer l'épreuve :

- en l'absence de modèle
- en présence de modèle non conforme

La conformité est vérifiée avant le début de l'épreuve.

BREVET PROFESSIONNEL COIFFURE
OPTION : COLORISTE PERMANENTISTE

E2 – Coupe et coiffage de ville

Coefficient : 5 – Epreuve pratique– Durée : 1 h 00

COMPETENCES/INDICATEURS	BAREME	CANDIDAT			
		N°	N°	N°	N°
C1 – S'INFORMER – COMMUNIQUER C12 Identifier les besoins du client Pertinence du choix des photos ou figurines/au modèle (morphologie, nature des cheveux...)	1 pt				
C3 – CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE C34 Réaliser des coupes et des coiffures de ville . <i>Maîtrise des règles de base (0,5/indicateur)</i> • Préparation du plan de travail • Respect des règles d'hygiène • Gestes et postures adaptés • Respect du confort du client	2 pts				
. Coupe • Déroulement méthodique des opérations (1,5 pt : 0,5/indicateur) - préparation adaptée de la chevelure : shampooing, chevelure lissée - séparation et/ou zones de travail adaptées au résultat attendu - préparation des repères de coupe (voile de coupe...)	7 pts				
• Maîtrise de la technique (2 pts : 0,5/indicateur) - choix des outils adaptés aux cheveux et au résultat attendu - maîtrise gestuelle des outils - orientation des mèches adaptée au résultat attendu - autocontrôle de la coupe					
• Résultat (3,5 pts) - régularité des longueurs, en harmonie avec le résultat attendu (0,5 pt) - coupe conforme à la longueur demandée (1 pt) * à la photo ou à la figurine choisie par les examinateurs (1,5 pt) - netteté (0,5 pt)					
. Mise en forme temporaire • Maîtrise de la technique - préparation de la chevelure en vue de la technique choisie (0,5 pt) - maîtrise des outils et/ou appareils et/ou des produits pour la technique choisie (1 pt) - déroulement logique des opérations (1 pt) • Respect de la chevelure (0,5 pt)	3 pts				
. Coiffage • Utilisation correcte des produits et des outils (1,5 pt) • Résultat esthétique (1,5 pt) • Résultat adapté au modèle (2 pts) • Résultat conforme à la photo et/ou à la figurine choisie par les examinateurs (2 pts)	7 pts				
TOTAL	20 points				

DATE :

NOM des membres du jury	FONCTION	SIGNATURE